

## LES CARTES DE LA VÉGÉTATION OUEST-AFRICAINE A L'ÉCHELLE DU 1/1.000.000<sup>e</sup>

Ces cartes sont encore incomplètes et manuscrites. Nous les avons établies d'après nos observations au cours de missions faites, pour le compte de l'O. R. S. O. M., depuis 1946, ainsi que d'après les documents rassemblés, sur une surface moindre mais avec une densité beaucoup plus forte, pour le compte de l'Office du Niger, de 1933 à 1939. Un voyage au Deccan, à titre militaire, avec aller par l'Arabie et retour, pour le compte de l'I. R. C. T., par le Soudan oriental, en 1945, nous a fourni d'utiles points de comparaison.

Les notes prises sur le terrain se répartissent en deux séries de dossiers.

1. Les relevés d'herborisation sont du type le plus banal. Ni les précisions de Raunkiaer (life forms), ni les subtilités de l'école zuricho-montpellieraine, ne nous ont semblé applicables dans un travail à cette échelle, dans un pays encore beaucoup plus inconnu que nous ne le pensions nous-même. Dans nos archives, il se présentent sous forme de fiches grand format, dont nous donnerons ici un exemple : n° 627 — 13 octobre 1946 — K. lo ENE m'Pal, vers Merinaghém, sol profondément sableux ; végétation d'aspect nettement secondaire, ouverte.

<i>Polycarpæa stellata</i> .....	h. R. 34
<i>Jatropha Chevalieri</i> .....	B. AC. 345
<i>Bauhinia rufescens</i> .....	B. R. 3
<i>Cassia Tora</i> .....	hb. AR. 34
<i>Cassia obovata</i> .....	hb. R2. 35
<i>Indigofera pilosa</i> .....	h. AR. 35
<i>Indigofera Prieuriana</i> .....	hb. R. 345
<i>Indigofera senegalensis</i> .....	h. R. 34
<i>Alysicarpus violaceus</i> .....	h. AR. 35
<i>Borreria radiata</i> .....	h. C2. 34
<i>Oldenlandia senegalensis</i> .....	h. R. 345
<i>Oldenlandia grandiflora</i> .....	h. R3. 34
<i>Cyperus bulbosus</i> .....	h. AR. 345
<i>Eragrostis tremula</i> .....	h. R. 345
<i>Dactyloctenium Aegyptium</i> .....	h. C. 3456
<i>Ctenium elegans</i> .....	h. R. 34
<i>Aristida mutabilis</i> .....	h. AC. 345
<i>Aristida stipoides</i> .....	hH. AR. 345
<i>Dinebra retroflexa</i> .....	h. AR. 345
<i>Cenchrus biflorus</i> .....	h. AR. 3456

Les noms et l'ordre sont ceux du Flora of West Tropical Africa. Le premier groupe de sigles indique le port (hH : herbe de taille moyenne ; h : petite herbe ; B : buisson, etc...). Le second groupe indique la fréquence, estimée d'après la surface de sol couverte par l'espèce considérée (de C5 très commun à R5 très rare, le A éventuellement initial signifiant : assez). Le troisième groupe, qui se rattache à de vieux essais phénologiques et que nous conservons sans jamais encore avoir pu l'utiliser vraiment, indique le statut végé-

tatif (3 : feuilles présentes ; 4 : fleurs présentes ; 5 : fruits visibles ; 6 : graines mûres).

Sans insister, disons de ce relevé qu'il caractérise assez bien ces brousses herbues, à *Jatropha Chevalieri* (endémique), qui sont la forme usuelle de dégradation des forêts de Talha, sous climat paralittoral, en territoire phytogéographique) mauritanien sud-occidental.

La longueur de cette définition nous paraît suffisante à justifier les sigles abrégés que l'on trouvera dans la suite de cette note. Le sigle de ce relevé 627 est : ca.36 (c : domaine mauritanosindien ; a : son secteur mauritanien sud-occidental ; 3 : brousse ; 6 : prairie).

2. Les relevés d'itinéraires constituent notre apport personnel au développement des techniques phytogéographiques. Ils s'effectuent assis à côté du chauffeur, un œil braqué sur le compteur kilométrique, l'autre sur le paysage, la main droite maniant fébrilement un crayon à mine solide, la main gauche soutenant un carnet, de dimensions grandes, à dos de carton fort. Ces manuscrits sont, à chaque étape ou demi-étape, recopiés en double exemplaire (une même machine à écrire nous sert à cet usage depuis 1946 ; elle appartient au gouvernement, qui, on le voit, sait, quand il veut, choisir du matériel solide). Un des exemplaires est posté dès que possible. Nous nous excusons d'insister sur ces détails mais ils constituent l'essentiel de la méthode. On peut se souvenir, plus ou moins clairement, d'un itinéraire mais à le décrire après coup, le risque est immense de l'interpréter en fonction de telle ou telle idée préconçue. Il est également très nécessaire de mettre une copie à l'abri des risques de route.

Voici, à titre d'exemple, quelques lignes d'un tel relevé. Itinéraire 478-08, le 19-11-1947, de Bakel à Kidira et Nayas ; distances en miles.

...13 : pur SB clair, à gommier R, etc. *id.* supra.

14 : hts Niama — Gabou/rû sec-ques cult. jujudum — polsb tjours *id.* supra.

15 : sB clair, qqes pitons en galadj.

16 : *id.* dense et B : Hb. 1012.

17,5 : cult. brèves et B ds ce fond --- friches en spinidium, B sur plecto ou rases sur Schoenf.

Soit : miles, depuis Bakel, 13 : pure et très claire formation de Seyal et Baobab, co-dominants, à gommier rare et autres comme ci-avant (soudaniennes et sahéliennes, rares, indiquées au mile 10). 14 : hauts Niama précédant Gabou, village banal sur le bord d'un marigot, sec en cette saison ; sur l'autre bord, quelques cultures dans une brousse à Jujubier ; celle-ci se transformant progressivement en formation polyphyte à Seyal, dominant, et Baobab, les intrusives comme ci-avant mais moins rares. 15 : Seyal et Baobab, dominant très clairsemés dans une plaine interrompue par quelques pitons boisés en Tiagni (galadj. est l'abrégé du synonyme gala djiri, nom bambara de Ségou). 16 : la même formation mais maintenant dense et belle, relevé d'herborisation 1012. 17,5 : cultures brèves et belles dans cette même formation, se transformant progressivement en friches, dans un fond de brousse à Jujubier, soit belle avec alors un tapis herbacé de Garabali, soit rase, avec alors un tapis herbacé de Schoenefeldia.

Pour la feuille Dakar au 1/1.000.000<sup>e</sup>, dont la partie sud-sud-ouest (Guinée portugaise) et la partie sud-est (Haute Gambie), restent en blanc, nous

avons disposé d'environ 600 pages dactylographiées, décrivant, selon les exemples donnés ci-dessus, 175 relevés d'herborisation et 5.104 kilomètres de relevés d'itinéraire.

En Europe, nous dépouillons ces notes et les reclassons en trois séries de dossiers.

A. — Les dossiers de « paysages » comprennent, tout d'abord, les seuls relevés d'herborisation. Ils s'enrichissent, peu à peu, de coupures extraites des relevés d'itinéraire.

L'unité de classement est ici le « secteur ».

Nous nommons « secteur » une étendue géographique telle qu'il soit possible d'y reconnaître : 1° un équilibre stable de la végétation, en fonction de la nature des sols, de leur pente, de leur altitude et de leur exposition (profil climacique) ; 2° un cycle constant de dégradation-regradation, sous et après l'action de l'homme, des éléments constitutifs de cet équilibre.

Au delà du secteur, les paysages sont des subdivisions relatives, dépendant de l'échelle employée. Nous en donnerons des exemples dans une note ultérieure.

En deçà du secteur, se rencontrent successivement les « domaines », « régions », « zones », de la phytogéographie usuelle.

Faute de renseignements certains, il est impossible de dresser présentement la liste des divers « secteurs » existant à la surface du globe (1). Nous avons donc utilisé dans nos dossiers, pour ces unités, une série purement arbitraire d'abréviatifs. La seconde lettre est celle du secteur, la première celle du domaine. Nous donnons ci-dessous, la liste des unités majeures représentées en A. O. F. (et l'abréviatif conventionnel des domaines).

Zone subtropicale (Méditerranéenne).

Région arabe (désertique chaude).

- a) Domaine mauritano-syrien (marges nord du Sahara, descendant jusqu'au Sud de Saint-Louis, le long du littoral atlantique — le Tamaris est commun dans les tannes septentrionaux du Sine-Saloum, sous une forme identique à celle qu'il a beaucoup plus au Nord) ;
- b) Domaine saharo-tharien (centre du Sahara et du désert de Thar; en Pakistan) ;
- c) Domaine mauritano-sindien (marges sud du Sahara et du désert de Thar ; il existe une extrême ressemblance entre les paysages banlieusards de Karachi, de Khartoum et de Gao).

Zone tropicale.

Région soudano-deccanienne :

- d) Domaine soudano-sahélien (qui atteint, sans le franchir, le Golfe Persique) ;
- e) Domaine soudanien occidental (qui n'atteint pas, sans doute, le Tchad) ;

---

(1) Les quelques cartes d'ensemble sont curieusement inexactes. Arrivé au petit jour à l'extrême pointe sud-orientale du Deccan, pour y prendre le bateau à destination de Ceylan, nous avons été ahuri de nous trouver dans un paysage fort voisin de celui qu'offre Port-Étienne. Rien dans nos lectures antérieures ne nous l'avait laissé prévoir. Il est actuellement question d'une carte phytogéographique du monde à l'échelle du 1/10.000.000° ; le secteur mentionné ici représente l'unité idéale pour cette carte, très nécessaire.

Région guinéenne (ou guinéo-cinghalaise).

- f) Domaine soudano-guinéen.
- g) Domaine djallono-camerounien.

Zone équatoriale.

Région congo-amazonienne :

- h) Domaine éburnéen (de l'île Sherbro à l'embouchure de la Volta).

Les secteurs sont affectés, eux-mêmes, d'une lettre minuscule, suivant, d'Ouest en Est, l'ordre alphabétique. Nous reconnaissons une cinquantaine de secteurs en A. O. F. ; la liste n'en est pas encore parfaite, ni les définitions et délimitation terminées. Voici, à titre d'exemple, ceux du domaine mauritano-sindien, à l'ouest du méridien de Greenwich :

- ca* : Lougaïen ou mauritanien para-littoral, sud-occidental ;
- cb* : Sénégalien, comprenant Lynguère aussi bien que Maçam, possiblement interrompu ou tout au moins extrêmement rétréci dans le parcours le plus septentrional du fleuve ;
- cc* : Sud-mauritanien, comprenant un fragment plus ou moins isolé, entre le Sénégal, au Nord et l'aigue-verse entre ce fleuve et le Férlo, au Sud ;
- cd* : Tagantien (ou sud-tagantien ?), formé d'une mosaïque de steppes arides et de hauteurs, oua-ouas et haïrès, à éléments floristiques soudaniens, couvrant le Sud-Sud-Est de l'ancienne Mauritanie ;
- ce* : Kolimbinien, comprenant le bassin de la Kolimbine, irradié jusqu'à Nioro du Sahel, au Nord-Est, ainsi que la vallée du Sénégal, entre le confluent du Falémé, à l'Ouest et les chutes du Félou, à l'Est ;
- cf* : Goumbovien, entre ce bassin et celui du Débo, territoire en bande, probablement, assez étroite, marginant le désert au Sud, jadis irrigué par des eaux venant tantôt du Sénégal et tantôt du Niger ;
- cg* : Déboïen, correspondant à la « zone lacustre » du moyen Niger ;
- ch* : Homborien, étendu sur les falaises de ce nom, leurs abords et aussi le versant nord du massif de Bandiagara, entre le « désert de la boucle », au Nord et, au Sud, les plaines déjà drainées, au moins temporairement, vers le bassin voltaïque.

B. — Les dossiers de « séries » procèdent des précédents.

Nous nommons « séries » un ensemble floristique répondant optimalement à des conditions de milieu bien déterminées, ou ayant répondu à de telles conditions. Toute série possède un berceau — ou en a possédé un — d'où elle s'est répandue sur une aire plus ou moins grande. Ces aires sériales, contrairement à celles des subdivisions précédemment indiquées, s'interpénètrent. Un même secteur, un même domaine, peuvent donc comprendre des plantes caractéristiques appartenant à des séries différentes.

La notion de série, découverte et mise au point par H. Gaussen, est extrêmement importante en ce qu'elle permet de réglementer clairement les conventions, cartographiques, de couleur. En effet, dans le système gaussien, la couleur indique les conditions de milieu, alors que le tracé, la façon dont la couleur est disposée, indique la physionomie de la végétation. Ces conventions, très simples, seront, nous l'espérons, d'ici très peu d'usage universel.

Pour l'Afrique tropicale, à l'Ouest du méridien de Greenwich, nous avons reconnu l'existence de 22 séries, qu'il est possible, en général, de regrouper en unités plus larges, l'unité du rang supérieur finissant, en gros, par corres-

pondre à une région. Voici la liste des séries et de leurs couleurs, ainsi que de leurs sigles indicatifs, dont nous indiquerons plus loin l'usage.

Formations littorales sub-tropicales :

A : Tamaris..... carmin

Archi-série désertique chaude, sub-tropicale :

Paléo-série centrale.

B : Talha, centrale..... vermillon

C : Gommier, détritico-arénicole..... vermillon jauni

Paléo-série marginale (aussi bien au Nord-Est qu'au Sud du Sahara).

D : Seyal, argilicole..... orangé brun

E : Sount, centrale, ripicole..... orangé

F : Doum, arénicole..... orangé jauni

Archi-série soudano-deccanienne occidentale :

Paléo-série septentrionale.

G : Tiagni, argilicole et proto-latériticole..... terre de Siemie brunie

H : Baki, centrale ripicole..... terre de Siemie

I : Baobab, arénicole..... terre de Siemie jaunie

Paléo-série méridionale.

J : Vèn, latériticole..... brun sombre

K : Guédiane, centrale..... brun

L : Kay, sub-arénicole..... brun clair

Néo-série soudano-guinéenne.

M : Doka, latériticole et argilicole..... jaune brun

N : Linguè, centrale..... jaune

O : Sanan, sub-arénicole..... jaune vert

Archi-série guinéenne.

Paléo-série djallonienne.

P : Tali, latériticole..... vert brun

Q : Souguè, centrale, montagnarde ou ripicole..... vert

R : Zygia, sub-arénicole..... vert jauni

Archi-série sub-équatoriale (congo-amazonienne?).

Paléo-série djallonienne.

S : Samba, latériticole..... indigo brun

T : Makoré, centrale, umbrophile..... indigo

U : Dabèma, sub-arénicole..... indigo vert

Formations littorales inter-tropicales

V : Palétuvier..... violet

Il va de soi que les qualificatifs affectés aux séries n'ont qu'une valeur très générale ; ajoutons que les espèces caractéristiquement post-culturelles se trouvent pratiquement toutes dans les séries plus ou moins arénicoles. Ceci prouve, non pas que ces espèces sont particulièrement liés à l'homme mais simplement que l'homme noir ne cultive guère que les sols légers, ceci en raison de la précarité, encore trop grande, de son outillage aratoire.

Dans chaque série, nous n'admettons qu'un petit nombre d'espèces vraiment caractéristiques. 19 symboles sont prévus pour caractériser le port de

ces espèces (ou sous-espèces ou même simples variétés, dans certains cas), qui auront donc pour siglé particulier une majuscule sériale et une minuscule de port.

Voici ces minuscules et leurs équivalents physiognomique et cartographique, groupés sous l'indice numérique, des types physiognomiques :

1. Arbres, de futaie (*a*, *b*) ou de savane (*c*, *d*) :
  - a*) traits épais, horizontaux ; *b*) *ibid.*, verticaux ;
  - c*) *ibid.*, obliques à gauche ; *d*) *ibid.*, obliques à droite.
2. Arbustes :
  - e*) traits gras, obliques à droite ; *f*) *ibid.*, obliques à gauche.
3. Arbrisseaux, arborescents, buissonnants ou lianescents :
  - g*) traits gras, verticaux ; *h*) *ibid.*, horizontaux.
4. Sous-arbrisseaux :
  - i*) traits fins, horizontaux ; *j*) *ibid.*, verticaux.
5. Plantes non ligneuses mais robustes, palmiers arborescents (*l*) ou nains (*n*), bambous (*m*), autres (*o*, *p*) :
  - l*) gros points ;
  - m*) points gras, verticalement disposés ; *n*) *ibid.*, horizontalement ;
  - o*) *ibid.*, obliquement à droite ; *p*) *ibid.*, *id.*, à gauche.
6. Herbes de taille moyenne ou haute mais grêles :
  - q*) points disposés obliquement à gauche ; *r*) *ibid.*, *id.*, à droite.
7. Herbes de tailles petite ou naines :
  - s*) petits points disposés horizontalement ; *t*) *ibid.*, *id.*, verticalement.

Par convention supplémentaire, en ce qui concerne les aspects physiognomiques, le chiffre 8 indique une formation héliophile, le chiffre 9, une formation déterminée directement par l'action de l'homme.

En ce qui concerne les tracés, leur espacement normal est d'une épaisseur pour les traits, d'un diamètre sur l'alignement et de deux diamètres entre alignements, pour les points. Le signe ' indique un espacement double, le signe " un espacement quadruple.

Nous n'avons encore défini avec précision l'appartenance sériale et le port normal que pour un très petit nombre de plantes. Voici quelques exemples : Baobab, Ia (donc traits épais horizontaux, couleur terre de Sienne jaunie) ; Kad, Ib ; Dimb, Ic ; m'Gouna, Id ; Guédiane, Kc ; Woloba, Ke ; Déd, Kg ; Ronier, Kl (donc gros points bruns).

La formation bien connue, à Seyal et Baobab, dans ce système, se représente par le siglé combiné Df'.Ia'', à l'échelle du 1/1.000.000<sup>e</sup>. Cette formation aux échelles plus grandes, pourra se diviser de diverses façons que l'on retrouvera dans la note suivante ; on pourra la représenter alors par diverses variations sur le thème Df. Ia, telles que Df''.Ia, par exemple, qui indique une baobaie dense, à rares Seyal. Cette formation se retrouve dans tous les secteurs du domaine soudano-sahélien, son siglé de classement (le siglé Df. Ia étant simplement descriptif) dans les dossiers, non plus des séries mais bien des secteurs, sera : d.12, signifiant : formation mauritano-sindienne d'arbres et arbustes mêlés.

Nous espérons n'avoir pas trop lassé la patience du lecteur par ce très abrégé mais trop long aperçu de nos divers classements. Qu'il veuille bien comprendre qu'avant d'utiliser les quelques 600 pages dactylographiées, dont nous parlions plus haut (comme documents bruts pour la feuille Dakar, au 1/1.000.000<sup>e</sup>, incomplète), il en faut ficher presque chaque ligne ; cela représente plusieurs milliers de fiches (provisoires et sur papier de rebut, bien entendu, ce qui est budgétairement très nécessaire mais fort ennuyeux quand on doit les manipuler !). Le classement, par index mis aux quatre coins, de ces fiches est un travail indispensable mais assez malaisé ; impossible si des conventions rigoureuses ne sont pas préétablies.

C. Les dossiers de la troisième série sont consacrés aux feuilles cartographiques, classées et indexées selon les normes du Service géographique. Ils contiennent initialement les relevés d'itinéraire, découpés par carreaux de 10 minutes de côté (ceux qui sont délimités d'un trait fin sur les cartes usuelles au 1/200.000<sup>e</sup>). Viennent s'y joindre tous les documents autres possibles à trouver, notamment, des schémas de profil en altitude ou de succession. Ceux-ci sont définis sur le terrain, par la composition floristique des auréoles successives autour des villages et, mieux encore, autour des hameaux de culture abandonnés depuis peu.

Ces profils et ces auréoles servent à établir, à l'échelle du 1/200.000<sup>e</sup>, ou du 1/100.000<sup>e</sup> quand le fond topographique existe, des esquisses provisoires, dont une soixantaine existent, plus ou moins complètes dans nos tiroirs. La représentation résultante est, bien entendu, schématique ; il ne faut pas oublier que les cartes du Service géographique le sont elles-mêmes. Ainsi, entre Tiébissou et Amân Salékrou, au Sud-Ouest du cercle de Bouaké, notre itinéraire mentionne une vingtaine de marigots, fournissant trois types différents de profil. Sur le fond topographique, ne sont portés que six marigots. Notre esquisse, également, ne mentionnera que ceux-là et, entre eux, bien que nous sachions pertinemment qu'il n'en va pas ainsi sur le terrain, nous développons un seul double profil d'altitude.

Une carte n'est pas une photographie, réduite ; s'il en allait ainsi elle serait illisible. Ceci vaut pour la végétation comme pour la topographie. Il est donc inévitable que nous mentionnions parfois l'absence de baobabs au point précis où quelque voyageur aura pris un repos méridien bien gagné, justement sous l'ombrage d'un de ces arbres.

Tâchez d'emprunter une série de photographies aériennes et posez-les, dans l'ordre, sur le sol de votre chambre. Mesurez la surface ainsi obtenu, comparez cette mesure à celle, correspondant au terrain photographié, sur la carte dont vous usez d'ordinaire... Vous verrez ainsi clairement qu'il n'est pas possible de reporter sur une carte, quelle que soit son échelle, chaque incident de terrain, et, moins encore, chaque végétal.

Au demeurant, le but n'est pas là.

En Afrique du Nord devenue française, la population a sextuplé en moins d'un siècle. Présentement, le progrès constant des services sociaux (médecins, instituteurs, missionnaires aussi) semble avoir déclenché, en A. O. F., ce relèvement des indices de natalité dont d'innombrables exemples (Afrique du Nord française, mais aussi Japon, Russie, populations noires des U. S. A.), montrent la puissance d'accélération. Il ne faut pas que l'Afrique Noire française, par suite d'une population accrue, passe de ce stade misérable, parce que sous-peuplé, qui est le sien présentement, au stade misérable, pour cause de

surpopulation, qui est celui du Tonkin, du Bengale ou de la basse Égypte. Le danger peut ne pas sembler immédiat; toutes choses égales par ailleurs, la population du Deccan est, en moyenne, dix fois plus dense que celle du Soudan occidental. Cependant, d'ores et déjà, certains cantons sont surpeuplés; celui de Louga, notamment, où les sols épuisés, ne donnent plus que d'insuffisantes récoltes.

Dans un monde sans cesse plus étroit, en A. O. F. comme ailleurs, l'exacte appréciation des aptitudes économiques de tel ou tel terroir, devient une nécessité absolue. Par cette appréciation — et par elle seule — deviendra possible cette planification générale des activités humaines qui seule peut nous sauver d'une progressive anarchie, sans fin productrice de guerres.

Certes, le contraste est grand, du pompeux de cette dernière phrase à la mesquinerie des sigles indiqués plus haut. La mesquinerie de la tâche disparaît, cependant, si l'on considère, de temps à autre, la grandeur du but poursuivi. Et cette grandeur même cesse d'être effrayante sitôt acquis l'espoir de la pouvoir analyser.

## GLOSSAIRE.

En cours de route, nous notons les plantes par un nom aussi bref que possible et aussi dépourvu que possible de tout risque de confusion avec un autre d'écriture ou de son voisins. Ceci nous a conduit à une nomenclature, pratique mais un peu trop personnelle. Cependant, les noms officiels, ceux du Flora of West Tropical Africa, sont très souvent, soit imprécis, soit incorrects, soit même erronés. Quant aux noms de notre florule d'A. O. F., en préparation, ils restent encore, en assez forte proportion, incertains. Il nous a donc paru sage d'employer dans ces notes phytogéographiques, les noms que nous utilisons sur le terrain, sauf à en donner, en fin de note, la traduction, 1<sup>o</sup> selon le F. W. T. A.; 2<sup>o</sup> s'il y a lieu, selon nous.

- Bâki (bambara) : *Acacia Sieberiana* = *Faidherbia* S.  
 Baobab (colons) : *Adansonia digitata*.  
 Dabèma (colons) : *Piptadenta africana*.  
 Dèd (wolof) : *Acacia ataxacantha* = *Anguis ? a.*  
 Dimb (wolof) : *Cordyla africana*.  
 Doka (bot.) : *Isobertinia Doka* = *Berlinia* D.  
 Doum (arabe) : *Hyphaene thebaica*.  
 Garabali (peulh et mandingue) : *Andropogon amplexans* = *A. distachyus* var. ou forma *a.*  
 Gommier (colons) : *Acacia Senegal* = *Verek* S. var. S.  
 m'Gouna (bambara) : *Sclerocarya Birhoea*.  
 Guédiane (wolof) : *Anogeissus leiocarpus*.  
 Jujubier (colons) : *Zizyphus Jujuba*.  
 Kad (wolof) : *Acacia albida* = *Faidherbia a.*  
 Kay (wolof) : *Khaya senegalensis*.  
 Linguè (bambara) : *Afzelia africana*.  
 Makorè (colons) : *Mimusops Heckelii*.  
 Niama (bambara) : *Bauhinia reticulata* = *B. r.* var. *r.*  
 Ronier (colons) : *Borassus Aethiopicum* = *B. flabellifer* var. *A.*  
 Samba (colons) : *Triplochyton scleroxylon* = *Samba s.*  
 Sanan (bambara) : *Daniella Oliveri* = *D. thurifera* var. *O.*



- Schoenefeldia (bot.) : *Schoenefeldia gracilis*.  
Seyal (bot.) : *Acacia Seyal* = *A. flava* var. *S*.  
Sount (arabe) : *Acacia nilotica* = *A. n.* var. *n*.  
Talha (arabe) : *Acacia tortilis*.  
Tali (colons) : *Erythrophloeum guineense*.  
Tamaris (colons) : *Tamarix senegalensis* = *T. gallica* forma *s*.  
Tiagni (peulh) : *Pterocarpus lucens*.  
Vèn (colons) : *Pterocarpus erinaceus*.  
Woloba (bambara) : *Terminalia macroptera*.  
Zygia (bot.) : *Albizzia Zygia* = *A. z.* var. *z*.

G. ROBERTY.